

CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Madame
Séverine Evéquoz
Présidente du Grand Conseil
Place du Château 6
1014 Lausanne

Réf. :22_COU_7411

Lausanne, le 18 janvier 2023

Pétition « Desserte du site de Cery par les transports publics »

Madame la Présidente,

Le Conseil d'Etat donne suite à la pétition « Desserte du site de Cery par les transports publics » (11_PET_077) que lui a transmise le Grand Conseil en date du 6 juin 2012.

La pétition demandait au Conseil d'Etat de faciliter l'accessibilité au site hospitalier de Cery, en proposant un prolongement d'une ligne des transports publics lausannois (tl) jusqu'au site ainsi qu'une augmentation des cadences du LEB.

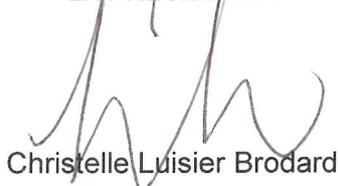
Dans le domaine des compétences du Canton, la demande des pétitionnaires a trouvé une réponse concrète en août 2013, quand la cadence du LEB a passé de la demi-heure au quart d'heure, améliorant de manière importante l'accessibilité dans le secteur.

Concernant la desserte du site en bus, s'agissant d'une offre non pas régionale mais urbaine, la compétence d'améliorer ou de faire évoluer l'offre revient aux communes concernées, en collaboration avec les tl. Ces derniers nous ont informés que dans le cadre de leurs démarches de planification à long terme, ils vont intégrer la desserte du site de Cery dans les réflexions portant sur le développement du réseau urbain des communes de l'Ouest lausannois, et notamment sur l'opportunité de relier l'Ouest et le Nord lausannois.

En vous remerciant de l'attention portée à ces lignes, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre considération distinguée.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE



Christelle Luisier Brodard

LE CHANCELIER



Aurélien Buffat

Copie

- Au pétitionnaire : Pour les utilisateurs du site de Cery, Mme Monica Forney, Atelier Brico-CES-Services, 1008 Prilly